Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

****

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

****

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et d'affichage : 12 octobre 2023

Présents à la séance : 86

Compte-rendu de la séance : 19 octobre 2023

****

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit octobre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en salle Guy Emerton, à Fouquières-lez-Béthune, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 12 octobre 2023.

Etaient présents : Le délégué de la commune d'Allouagne : M. LANVIN ; Les délégués de la commune d'Auchel : MM. BERRIER, VIVIEN, Mme DERLIQUE, M. CARRE, Mme KUBIAK, M. PETIT, Mmes DUCROCQ, GORKA, DERAMAUX; Les délégués de la commune de Béthune : MM. GACQUERRE, GIBSON, Mme LOISEAU, MM. BARRE, CORDONNIER, BRIGE, SCALONE, JEVTOVIC, Mme PHILIS, M. SOLHEID, Mme HARFAUX HAELEWYN, MM. KWARTNIK, DELESTREZ, Mmes CAPELLE, GOTTRAND, IMBERT, BREUVART-PETITPAS ; Les délégués de la commune de Beuvry : Mme LEFEBVRE, M. FIGENWALD, Mmes VANBERGUE, WACH, M. BEAUVOIS, Mme NAPINSKI, M. DELBARRE, Mme HAROUAT ; Les délégués de la commune de Chocques : MM. MASSART, BEUGIN; Les délégués de la commune de Drouvin-le-Marais : M. GOLLIOT, Mme DECOURCELLE ; Les délégués de la commune d'Ecquedecques : Mme ALTIER, M. PETIT ; Les délégués de la commune d'Essars : MM. MALBRANQUE, MASSARD ; Les délégués de la commune de Festubert : MM. DOUVRY, QUENIART ; Les délégués de la commune de Fouquereuil : MM. OGIEZ, BILLET ; Les délégués de la commune de Fouquières-lez-Béthune : Mme DUBY, M. WYNNE ; Les délégués de la commune de Gonnehem : MM. DELORY, POIRE, ROUSSEL ; Les déléguées de la commune de Gosnay : M. VAAST, Mme CLEROT ; Les délégués de la commune d'Hersin-Coupigny : MM. CARAMIAUX, FONTAINE, Mmes LECOMPTE, POIRET ; Le délégué de la commune d'Hesdigneul : M. LECOMTE ; Les délégués de la commune de la commune d'Hinges : Mme LAVERSIN, M. JOMBART ; Les délégués de la commune de Labourse : MM. PRUVOST, COQUERELLE, DISSAUX ; Les délégués de la commune de Lapugnoy : Mme VEREECQUE, M. DAILLES, Mme GOFFART ; Le délégués de la commune de Nœux-les-Mines : M. SWITALSKI ; Le délégué de la commune d'Oblinghem : M. HERNU ; Les délégués de la commune de Sailly-Labourse : M. HENNEBELLE, Mme KUBINOWSKI, GAUTIER ; Les délégués de la commune de Sains-en-Gohelle : M. HAPPIETTE, Mme CARLUS, M. RABEHI, Mmes VOLCKAERT, CZECH, M. FOMBELLE, Mme LAURIER ; Les délégués de la commune de Vaudricourt : MM.

Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

JURCZYK, DEBAILLEUL ; Les délégués de la commune de Vendin-lez-Béthune : Mme MEYFROIDT, MM. FLORCZYK, DUFLOS ; Les délégués de la commune de Verquigneul : M. CHRETIEN, Mme BASSOM.

Ont donné pouvoir : M. ELAZOUZI à M. BARRE, Mme BERROYER à M. DELESTREZ, Mme CHOCHOI à Mme LOISEAU, Mme BEIGNIER à M. CORDONNIER, Mme TURBERT à M. MASSART, Mme SAUVAGE à Mme LECOMPTE, M. DESCAMPS à M. CARAMIAUX, M. FAVIER à M. FONTAINE,

Se sont fait représenter : Mme HOLVOET par Mme GORKA, M. BOY par Mme DERAMAUX, Mme BOULART par Mme BREUVART-PETITPAS, Mme BERTOUX par Mme IMBERT, M. PERRIN par Mme GOTTRAND, M. BAUDET par Mme HAROUAT, Mme MULLET par M. PETIT, M. SCAILLIEREZ par M. DISSAUX, Mme CARON par Mme GOFFART, M. TOROK par Mme GAUTIER, M. DUCARIN par Mme LAURIER,

Excusés : MM. HENNEBELLE, Mme HOLVOET, M. BOY, Mme BOULART, M. ELAZOUZI, Mme BERTOUX, M. PERRIN, Mmes BERROYER, CHOCHOI, DESCAMPS, BEIGNIER, Mme DENIS, M. BAUDET, Mme GIBON, TURBERT, MULLET, SAUVAGE, MM. DESCAMPS, FAVIER, BERTIER, SCAILLIEREZ, DELANNOY, Mmes CARON, DELANNOY, M. MICHALSKI, Mme TOURSEL-DERUELLE, M. BOBEK, Mme SZYMKOWIAK-BLASCHKE, M. COUVILLERS, Mme SZCZEPANIAK, M. MARCELLAK, Mme ANTKOWIAK, MM. TOROK, DUCARIN, Mme DUCLOY, MM. TASSEZ, DELAHAYE, CODRON, GROUX.

Mme Corinne LAVERSIN, déléguée titulaire de la commune d'Hinges, ayant été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

Comité Syndical du 18 octobre 2023 ***Code service : 120***
E ***BD***

1- 11 - EXERCICE 2023 – DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu les délibérations du comité syndical 1-11 du 14 décembre 2022 et 1-23 du 28 juin 2023 adoptant respectivement les budgets primitif et supplémentaire 2023 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les prévisions budgétaires sur les comptes de cession suite aux observations du Service de Gestion Comptable de Béthune,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits en section de fonctionnement pour poursuivre l'activité jusqu'à présent développée, et d'ouvrir des crédits en section d'investissement pour la réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale en poste de police municipale intercommunale,

Après avis favorable de la commission administration générale, planification et finances du 11 octobre 2023,

DECIDE

D'autoriser les ouvertures de crédits décrites ci-dessous :

OUVERTURES DE CREDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	***Recettes***
Frais de structure (f 020)		
Chapitre 13 Nature 1321		
Etat et établissements nationaux		*+ 100 000.00 €*
Chapitre 041 Nature 238		
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		*+20 000.00 €*
Chapitre 20 Nature 2031		
Frais d'études	*+ 5 000.00 €*	
Chapitre 21 Nature 21351		
Installations générales, agencements, aménagements des bâtiments publics	*+75 000.00 €*	

Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

Chapitre 23 Nature 238 *Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles*	*+20 000.00 €*	
Chapitre 041 Nature 21351 *Installations générales, agencements, aménagements des bâtiments publics*	*+20 000.00 €*	
Administration générale des services techniques (f 020)		
Chapitre 040 Nature 192 *Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations*		*- 17 000.00 €*
Chapitre 024 Nature 024 *Produits des cessions d'immobilisations*		*+17 000.00 €*
Éclairage public (f 512)		
Chapitre 040 Nature 192 *Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations*		*- 810.00 €*
Chapitre 024 Nature 024 *Produits des cessions d'immobilisations*		*+ 810.00 €*
Espaces verts (f 511)		
Chapitre 040 Nature 21828 *Autres matériels de transport*		*- 26 415.14 €*
Chapitre 040 Nature 192 *Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations*	*- 24 565.14 €*	
Chapitre 024 Nature 024 *Produits des cessions d'immobilisations*		*+ 1 850.00 €*
Garage (f 020)		
Chapitre 040 Nature 192 *Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations*		*- 1 500.00 €*
Chapitre 024 Nature 024 *Produits des cessions d'immobilisations*		*+ 1 500.00 €*
Centres de Loisirs sans Hébergement (f 338)		
Chapitre 040 Nature 192 *Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations*		*- 2 100.00 €*
Chapitre 024 Nature 024 *Produits des cessions d'immobilisations*		*+ 2 100.00 €*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	***Recettes***
Administration générale des services techniques (f 020)		
Chapitre 77 Nature 775 *Produits des cessions d'immobilisations*		*- 17 000.00 €*

Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

Chapitre 042 Nature 6761 *Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement*	*-17 000.00 €*	
Éclairage public (f 512)		
Chapitre 70 Nature 704 *Travaux*		*+ 35 000.00 €*
Chapitre 77 Nature 775 *Produits des cessions d'immobilisations*		*- 810.00 €*
Chapitre 011 Nature 6068 *Autres matières et fournitures*	*+ 35 000.00 €*	
Chapitre 042 Nature 6761 *Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement*	*- 810.00 €*	
Signalisation horizontale (f 847)		
Chapitre 013 Nature 6419 *Remboursements sur rémunérations du personnel*		*+ 6 000.00 €*
Chapitre 011 Nature 6068 *Autres matières et fournitures*	*+ 6 000.00 €*	
Espaces verts (f 511)		
Chapitre 042 Nature 675 *Valeurs comptables des immobilisations cédées*	*- 26 415.14 €*	
Chapitre 77 Nature 775 *Produits des cessions d'immobilisations*		*- 1 850.00 €*
Chapitre 042 Nature 7761 *Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat*		*- 24 565.14 €*
Serres (f 511)		
Chapitre 013 Nature 6419 *Remboursements sur rémunérations du personnel*		*+ 2 500.00 €*
Chapitre 011 Nature 6068 *Autres matières et fournitures*	*+ 2 500.00 €*	
Garage (f 020)		
Chapitre 77 Nature 775 *Produits des cessions d'immobilisations*		*- 1 500.00 €*
Chapitre 042 Nature 6761 *Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement*	*- 1 500.00 €*	
Défense incendie (f 12)		
Chapitre 74 Nature 74741 *Participations communes membres du GFP*		*+12 300.00 €*

Envoyé en préfecture le 19/10/2023
Reçu en préfecture le 19/10/2023
Publié le 20/10/2023
ID : 062-246200638-20231019-DCS_231018_111A-DE

Chapitre 011 Nature 60622		
Carburants	*+ 600.00 €*	
Chapitre 011 Nature 6068		
Autres matières et fournitures	*+ 8 130.00 €*	
Chapitre 65 Nature 65888		
Autres charges diverses de gestion courante	*+ 3 570.00 €*	
Restauration collective (f 251)		
Chapitre 70 Nature 70688		
Autres prestations de services		*+ 27 000.00 €*
Chapitre 011 Nature 60623		
Alimentation	*+ 27 000.00 €*	
Centres de Loisirs sans Hébergement (f 338)		
Chapitre 77 Nature 775		
Produits des cessions d'immobilisations		*- 2 100.00 €*
Chapitre 042 Nature 6761		
Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	*- 2 100.00 €*	
Colonies (f332)		
Chapitre 74 Nature 74741		
Participations communes membres du GFP		*+ 50 250.00 €*
Chapitre 011 Nature 6042		
Achat de prestations de services	*+ 50 250.00 €*	
Crèche Lapugnoy (f4221)		
Chapitre 70 Nature 7066		
Redevances et droits des services à caractère social		*+ 9 800.00 €*
Chapitre 011 Nature 60612		
Énergie - Électricité	*+ 9 800.00 €*	

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

SIVOM de la Communauté du Béthunois (62)

Signé par : Pierre Emmanuel GIBSON
Date : 19/10/2023
Qualité : Président